

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
14 mai 2001
Français
Original: arabe

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Point 40 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-cinquième année

**Lettre datée du 14 mai 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que le 9 mai 2001, Israël a mené les attaques suivantes contre le Liban :

De 14 h 20 à 14 h 30, trois obus de mortier israéliens sont tombés à proximité du centre de Chahl à la périphérie de Birket al-Naqqar dans la commune de Chabaa (Caza de Hasbaiya).

À 14 h 45, deux obus de mortier israéliens sont tombés dans la région de Jabal es-Souané qui se trouve entre Chabaa et Kfar Chouba (Caza de Hasbaiya), à l'intérieur des régions libérées.

En outre, des obus de mortier israéliens sont tombés aux alentours de Berket al-Naqqar sur la commune de Chabaa (Caza de Hasbaiya) à l'intérieur des régions libérées. Les attaques israéliennes susmentionnées, qui viennent s'ajouter aux raids aériens israéliens quotidiens perpétrés dans l'espace aérien libanais, constituent une violation flagrante de la souveraineté du Liban et de la Ligne bleue et du droit international.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 40 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Sélim **Tadmoury**